

Lundi 3 février 2025

Création du réseau d'assainissement collectif entre Blosseville-sur-Mer et Veules-les-Roses : un projet ambitieux pour le territoire

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est heureuse d'annoncer l'achèvement des travaux de création du réseau d'assainissement collectif reliant **Blosseville-sur-Mer** et **Veules-les-Roses**. Ces travaux, réalisés entre **avril et décembre 2024**, permettent désormais une gestion performante des eaux usées, tout en répondant aux enjeux environnementaux de notre territoire.

Un réseau moderne au service des habitants

Le projet, qui représente un investissement de **3 000 000 € HT**, a permis de :

- **Créer 5,7 km de collecteurs** en polypropylène.
- Installer **178 branchements** pour les habitations.
- Construire **trois postes de refoulement** et des regards en béton.

Grâce à ce réseau, les eaux usées de Blosseville-sur-Mer sont désormais acheminées jusqu'à la station d'épuration de Veules-les-Roses, garantissant un traitement conforme aux normes environnementales.

Prochaine étape : le raccordement des habitations

Les habitants concernés disposent désormais d'un délai de deux ans pour raccorder leur habitation au nouveau réseau, conformément au Code de la Santé Publique (articles L1331-1 et suivants).

Un accompagnement est proposé :

- **La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre** est en lien avec **l'Agence de l'Eau** pour définir les aides financières disponibles pour les travaux de raccordement en domaine privé.
- **Une équipe dédiée est disponible pour répondre aux questions des riverains** et les guider dans leurs démarches.



Un engagement pour l'avenir

Ce projet illustre l'ambition de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre de préserver l'environnement tout en anticipant les besoins futurs. Les travaux réalisés contribuent à la protection des zones sensibles et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Une transition en douceur pour tous

Ces changements peuvent susciter des interrogations. C'est pourquoi la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre accompagne les habitants dans cette transition.



Un financement partagé pour un projet durable

Le financement de ce projet a été rendu possible grâce à :

- Une subvention de **1 382 641 €** de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- Une contribution de **1 617 359 € HT** de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Un service à l'écoute des habitants : Des questions sur le raccordement ou les travaux ? L'équipe technique de la Communauté de Communes est disponible pour vous accompagner : eau@cote-albatre.com

Pour plus d'informations, contactez la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre au **02 35 57 97 91** ou par mail à service.communication@cote-albatre.com.

Contacts

Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 91

Service Eau et Assainissement de la Communauté de Communes - 02 35 57 50 62